



Les athlètes du 110 m haies, le 20 juillet 2018  
lors du meeting de Monaco.  
© Agence Nice Presse

**TRIBUNE**

## La lutte contre le dopage en athlétisme est-elle un échec?

L'annonce récente de l'ouverture de procédures disciplinaires contre 85 médaillés mondiaux ou olympiques invite à repenser les objectifs de la lutte contre le dopage, estiment trois chercheurs de l'Université de Lausanne. Selon eux, les fédérations internationales doivent être prioritairement soumises à une obligation de moyens, un sport totalement propre étant une utopie

---

**8 minutes** de lecture

---

Fabien Ohl, Raphaël Faiss, Martial Saugy

Publié mardi 24 juillet 2018 à 12:46, modifié mardi 24 juillet 2018 à 15:20.

---

Le 20 juillet, l'Athletics Integrity Unit(AIU), chargée de la lutte contre le dopage pour la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), a révélé que 120 nouvelles procédures disciplinaires ont été engagées en athlétisme. Elles concernent notamment 85 médaillés aux Mondiaux ou aux Jeux olympiques, ce qui est considérable. Le nombre élevé de cas annoncé en athlétisme semble indiquer que la prévalence du dopage est élevée. Il pourrait aussi suggérer que la lutte contre le dopage est un échec. C'est pourtant aller un peu vite en besogne. Toute évaluation sérieuse suppose à la fois d'identifier ce que l'on mesure et de clarifier les critères utilisés. Ainsi, savoir si la lutte contre le dopage est un succès ou un échec dépend aussi directement des objectifs fixés et des instruments de mesure utilisés.

Si l'on souhaite montrer que le sport est propre (le «clean sport» dont parle le CIO, Comité international olympique), que les affaires sont moins nombreuses ou que la justice sportive est sans faille, alors il est indéniable que c'est un échec. Mais ces objectifs sont-ils réalistes? Doivent-ils constituer les critères d'évaluation de l'efficacité de la lutte contre le dopage?

### **Des affaires de dopage enracinées dans une certaine culture du sport**

Les affaires Ben Johnson en 1988, Festina en 1998, Balco et Marion Jones en 2003, Lance Armstrong en 2013, la Russie en 2015, pour n'en citer que quelques-unes, attestent de la grande récurrence des affaires de dopage. Et cette nouvelle affaire en athlétisme peut alimenter l'idée que rien n'a changé, et que la culture sportive est irrémédiablement associée à une violation des règles de l'antidopage. On a longtemps clamé que les dopés n'étaient pas des sportifs, qu'ils n'avaient rien à voir avec les valeurs du sport. Et pourtant, c'est dans l'élite, parmi les personnes les plus engagées dans leur sport, que l'on a trouvé les cas de dopage les plus spectaculaires. C'est donc que le sport, sa culture et ses organisations ont contribué à produire cette déviance. On ne peut pas, raisonnablement,

se contenter de dire que ce sont juste des tricheurs qui bafouent le sport. Les acteurs du sport et les Etats ont été des complices du dopage tout au long de l'histoire du sport. Directement, comme dans le cas de l'ex-président de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), Lamine Diack, qui couvrait des cas de dopage contre rémunération, ou indirectement, en étant obnubilés par la performance sportive et en oubliant trop souvent d'autres valeurs et façons de faire du sport.

### **Un monde sportif qui souhaite défendre un sport «propre»**

L'Agence mondiale antidopage (AMA), le CIO et de nombreuses organisations sportives se sont mobilisés pour la défense d'un sport propre. L'idée a longtemps été de nettoyer le sport, d'éliminer les tricheurs (les dopés), afin de retrouver la «pureté» du sport. Cette ambition se heurte évidemment à de très nombreuses difficultés. On a beau être nostalgique d'un sport amateur qui se voulait propre, les sportifs de la fin du XIXe, inspirés par le dopage des chevaux ou celui utilisé dans le cadre de recherches scientifiques, expérimentaient déjà des produits destinés à améliorer leurs performances. Ce qui d'ailleurs ne gênait personne puisque cette amélioration pharmacologique des performances n'était pas jugée immorale. Il faut dire que le dopage comme norme sociale ne se constitue que très lentement, après la Seconde Guerre mondiale, et les premières règles de l'antidopage ne sont édictées que dans les années 1960.

C'est dans le prolongement de ces nouvelles normes qu'émerge la revendication idéaliste d'un sport propre qui, associé à un autre idéal, l'amateurisme, a beaucoup mobilisé les organisations sportives. Mais le sport a continué à produire des athlètes dopés, et certains discours sont devenus plus réalistes en s'éloignant de cet idéal du sport propre. C'est notamment le cas du Code mondial antidopage de 2015, qui fait référence au droit fondamental des sportifs à participer à des activités sportives exemptes de dopage. Ainsi on défend moins l'utopie d'un sport

propre et davantage le droit des athlètes «propres» à pouvoir espérer un bon classement. Ce qui est un objectif plus raisonnable, bien que l'identification de ce qu'est un athlète «propre» n'est pas chose facile. Il est possible de confondre des athlètes dopés, mais comment prouver que quelqu'un ne l'est pas? On peut juste affirmer que les contrôles effectués n'ont pas permis d'identifier des traces de techniques ou de produits interdits.

## **Une proposition de légalisation sous contrôle**

Face à ces nombreux cas de dopage, aux scandales et à la gestion très difficile des affaires – le cas russe en 2016 a produit des tensions très importantes dans le milieu sportif, au sein des organisations sportives comme le CIO, entre les organisations sportives, les Etats et l'AMA –, des analyses critiques très stimulantes, venant principalement du monde académique, proposent de mettre fin à cette lutte jugée inefficace, destructrice et insensée.

Ces chercheurs ont de très nombreux arguments pour dire que, au vu des résultats, on ne peut pas soutenir une lutte contre le dopage jugée injuste. Ils constatent que les dopés peu «professionnels» dans leur démarche se font prendre plus facilement et que les sportifs disposent de ressources très inégales pour se défendre. De plus, la lutte contre le dopage est très intrusive: il faut donner sa localisation tous les jours, uriner devant un inconnu, etc.

Ils proposent, en s'inspirant des politiques en matière de drogues sociales, de réduire les risques en autorisant une prise de produits sous contrôle médical. Le raisonnement est le suivant: la lutte contre le dopage a montré son inefficacité, les sportifs continuent de prendre des produits, et leur santé serait mieux préservée par une prise de produits avec un accompagnement médical.

## **Une obligation de moyens**

Il est indéniable que la répression n'a pas éradiqué le dopage et qu'elle ne permettra pas de le faire. Mais cet objectif n'est pas raisonnable. On ne peut pas demander aux organisations sportives une obligation de résultat. La justice de l'antidopage est imparfaite, tous les dopés ne sont pas confondus, certains jugements semblent incohérents, il y a des inégalités entre les sportifs qui peuvent mobiliser les meilleurs juristes et les sportifs plus démunis (le cas Froome illustrant bien cette différence). Certes. Mais est-ce que l'on propose de supprimer la justice pénale parce que certains criminels échappent aux sanctions, qu'il existe des erreurs judiciaires ou que certains justiciables peuvent se payer les meilleurs avocats?

Plutôt que de viser un sport totalement propre, il semble plus pertinent d'imposer une obligation de moyens. C'est-à-dire que les organisations sportives devraient être jugées sur la qualité de leur engagement, sur les dispositifs de prévention mis en place et sur le fonctionnement de la répression. Elles assumeraient ainsi leur responsabilité sociale en protégeant les athlètes qui ne souhaitent pas recourir à des produits dopants. Or, les moyens et les ressources que certaines fédérations internationales ou agences nationales mobilisent pour lutter contre le dopage sont parfois dérisoires. Et, globalement, le budget de l'ensemble de l'antidopage dans le monde, toutes disciplines confondues, est inférieur à celui d'un seul des grands clubs de football européens. L'obligation de moyens est malheureusement en manque de moyens.

### **Un jugement sur l'échec qui dépend de la mesure**

N'en déplaise aux organisations sportives comme au public, les compétitions continueront à accueillir des sportifs dopés et l'antidopage n'a pas vocation à être sans failles. Il faut dépasser ces visions idéalistes que véhiculent toujours une partie des organisations sportives et les détracteurs de l'antidopage. Les premiers traitent du sport comme si par essence il était vertueux. Les seconds s'appuient sur une idéalisation analogue en pensant que, parce qu'il s'agit du sport, il ne devrait plus y

avoir d'injustices ni d'inégalités. Face à ces illusions symétriques, on peut rappeler que l'histoire du sport montre qu'il s'agit d'une culture aux usages extrêmement contradictoires. Le sport peut être inégal, alimenter la haine, servir les nationalismes, produire de la violence, de la corruption et des fraudes, mais la culture sportive peut aussi créer des liens sociaux, participer au bien-être, permettre d'éduquer ou encore de s'ouvrir à d'autres cultures. Bref, le sport est ce que les personnes en font.

### **Un échec de la prévention mais une victoire de la responsabilité**

L'IAAF a été au cœur de la crise russe en 2016, qui fut un exemple accablant du pire des dérives du sport, avec le népotisme d'un président de fédération corrompu et une collusion avec les autorités antidopage russes, la fédération russe et les athlètes. Deux ans plus tard, une nouvelle entité, l'AIU, assez indépendante de l'IAAF, annonce un nombre très important de cas de dopage.

On pourrait penser que ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'image de l'athlétisme et du sport plus largement. En effet, si 85 médaillés aux Mondiaux ou aux Jeux olympiques sont sur la sellette, c'est qu'une partie significative de l'élite mondiale est dopée. On est loin de l'objectif d'un sport propre! Mais c'est une bonne nouvelle, parce qu'une organisation sportive assume ici pleinement sa responsabilité. Il y a peu, et sans l'intervention de journalistes ou de lanceurs d'alerte, il est probable que les dirigeants de l'IAAF auraient préféré ne pas faire état d'un dopage de cette ampleur.

Cette annonce indique qu'un changement important a été accompli en très peu de temps. Bien sûr, la création de l'AIU n'a pas été entreprise par des considérations éthiques au sein de la fédération. Il a fallu un scandale, des pressions externes et un changement de direction pour que l'IAAF s'adapte. Cependant, ces annonces de cas de dopage ne doivent pas être assimilées à un échec de la lutte contre le dopage, elles sont au contraire un signe encourageant de la volonté de faire face aux

difficultés. C'est probablement un échec de la prévention, mais l'AIU a joué son rôle. Par ailleurs, si après ces révélations embarrassantes l'IAAF ne menace pas l'indépendance de l'AIU, on pourra dire qu'elle assume sa responsabilité sociale en mettant en place des moyens qui permettent aux athlètes d'espérer ne pas être exclus des podiums des prochaines compétitions par des athlètes dopés.

---

Fabien Ohl, Raphaël Faiss et Martial Saugy sont chercheurs à l'unité REDs (Research Expertise in Antidoping Sciences) de l'Université de Lausanne.

---

## A ce sujet

- Face au dopage, le lourd fardeau de la preuve
- **Un billet de blog:** Curling, dopage et aspirine
- En Chine, le dopage comme «acte patriotique»

PUBLICITÉ

Encore **9** articles gratuits à lire

